

Chirurgie du Rachis en ambulatoire : première dans le Grand Est

Depuis juin 2019, le CHRU de Nancy propose aux patients souffrant de hernies discales lombaires ou cervicales, une prise en charge ambulatoire.

Une approche novatrice au service du confort du patient

Le CHRU de Nancy est le seul établissement du Grand Est à proposer l'ambulatoire pour le traitement chirurgical des pathologies de la colonne vertébrale. Jusqu'à présent, pour se faire opérer d'une hernie discale, il fallait compter en moyenne 5 jours d'hospitalisation. Aujourd'hui, le patient est accueilli le matin même de son intervention à l'Unité de Chirurgie Ambulatoire de l'hôpital Central. Il rentre chez lui en fin de journée.



Impulsé par le Dr Nacer Mansouri, neurochirurgien, ce nouveau parcours a été mis en place grâce à l'implication des équipes médicales et soignantes qui ont fait évoluer leur organisation et leurs pratiques. A chaque étape, le patient est accompagné pour devenir un acteur à part entière de ses soins.

Comme pour toute chirurgie ambulatoire, des critères sont à réunir : antécédents médicaux du patient, distance géographique du domicile, capacité à comprendre et appliquer les consignes de l'équipe...

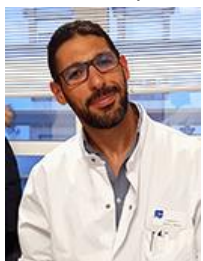
Depuis le lancement de l'activité, plus d'une vingtaine de patients en a bénéficié. C'est le cas de Caroline, 44 ans, résidente de la métropole du Grand Nancy.

« J'ai été opérée d'une hernie discale extra foraminale le 5 février 2020. L'ambulatoire, c'était parfait pour moi. J'élève seule mes deux filles et cela m'a permis de limiter le temps passé à l'hôpital. »

« Chez moi, j'ai appliqué les consignes précisées dans le passeport ambulatoire et je me suis rendue à l'hôpital le matin pour en sortir en fin d'après-midi. Le chirurgien, l'anesthésiste, les infirmières, le personnel du bloc, les secrétaires : tout le monde a fait preuve d'un grand professionnalisme. Leur sens de l'écoute et leur disponibilité m'ont vraiment rassurée. Ma convalescence à domicile se passe très bien et j'ai un numéro dédié pour appeler l'hôpital si nécessaire. J'ai hâte de pouvoir reprendre le travail ! »

Les avancées de la neurochirurgie mini invasive

Réalisée sous anesthésie générale adaptée au patient, la chirurgie de la hernie discale a pour but de décompresser le nerf bloqué par un morceau du disque, à travers des incisions de 3 à 4 centimètres. La haute précision de ce geste est rendue possible par l'utilisation d'un microscope opératoire.



Le Dr Mansouri souligne : *« Grâce à l'application de techniques de microchirurgie novatrice, nous développons des procédures d'intervention mini invasive sur la colonne vertébrale. Cela nous permet de proposer à de plus en plus de patients le parcours ambulatoire, avec un résultat supérieur à la chirurgie classique. »*

« C'est dans cette dynamique que le service de Neurochirurgie du CHRU de Nancy dirigé par le Pr Thierry Civit, sera bientôt labellisé RAAC - Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie, garantissant notamment au patient moins de douleurs post opératoires et une réhabilitation plus rapide après chirurgie. »

Le traitement chirurgical des hernies discales lombaires ou cervicales est indiqué en cas de :

- Douleur persistante au bras ou à la jambe, malgré un traitement médical complet (incluant au moins une infiltration)
- Une sciatique paralysante ou hyperalgique lorsque l'intensité des douleurs est telle qu'il est impossible pour le patient de supporter malgré un traitement médical bien conduit.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr

David Kozon, chargé de communication : 03 83 85 85 35 | d.kozon@chru-nancy.fr